Province de Québec Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal dûment convoquée et signifiée tenue le lundi 10 juin 2013, à 18 h 45.

Sous la présidence de la mairesse, madame Linda Fortier, et en présence de la directrice générale, madame Francine Labelle, étaient présents et formant quorum, les conseillers et conseillères suivants : monsieur Francis Denis, monsieur Pascal Denis, madame Sophie Lacasse, monsieur Stéphane Longtin et madame Lisiane Monette.

Le siège de conseiller # 5 est vacant.

### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture et constatation du quorum.
- 2. Adoption de l'ordre du jour.
- 3. Résultats d'ouverture des soumissions Dossier # TP-201305-13 Réfection d'un tronçon du chemin du Lac-Violon (Phase III).
- 4. Période de questions.
- 5. Levée de la séance.

#### 1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM

Madame la mairesse, Linda Fortier, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum à six (6) membres.

# **4560-06-2013** 2. <u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

ATTENDU que les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour joint à la convocation de la présente séance extraordinaire du conseil municipal ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Sophie Lacasse, APPUYÉ par monsieur Stéphane Longtin et il est unanimement résolu ce qui suit :

QUE l'ordre du jour soit et est approuvé tel que rédigé.

#### 4561-06-2013

3. <u>RÉSULTATS D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS – DOSSIER # TP-201305-13 – RÉFECTION D'UN TRONÇON DU CHEMIN DU LAC-VIOLON (PHASE III).</u>

ATTENDU la résolution # 4265-09-2012 datée du 10 septembre 2012 mandatant Roche Ltée, Groupe-conseil, pour la préparation des plans et devis et les travaux de surveillance pour la réfection d'un tronçon du chemin du Lac-Violon;

ATTENDU le devis # TP-201305-13 tel que préparé par Émilie Fournier, ing., Roche, Dossier # 103037.001 en date du 10 mai 2013 ;

ATTENDU l'appel d'offres paru sur le site de la SEAO en date du 13 mai 2013 et dans le journal Pays-d'en-Haut/La Vallée en date du 15 mai 2013 de même que l'addenda # 1 émis le 29 mai 2013 ;

ATTENDU les résultats d'ouverture des soumissions reçues le 31 mai 2013 à 15 h selon le tableau suivant avant les taxes applicables :

Soumissionnaires	Prix soumis
	avant taxes applicables
9088-9569 Québec inc.	456 051.69 \$
Asphalte, Béton, Carrière, Rive-Nord	389 875.00 \$
Asphalte Desjardins inc.	392 986.45 \$
MBN Construction inc.	430 134.62 \$
Sintra Inc.	373 898.53 \$

ATTENDU qu'après étude, la plus basse soumission conforme et la plus avantageuse est celle de Sintra inc. ;

ATTENDU la recommandation favorable de madame Émilie Fournier, ing. Roche;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Lisiane Monette, APPUYÉ par monsieur Pascal Denis et il est unanimement résolu ce qui suit :

QUE ce conseil accepte la recommandation précitée en faveur de Sintra inc. et lui attribue le contrat au prix de 373 898.53 \$ plus les taxes applicables, le tout selon les dispositions tel qu'il appert au devis # TP-201305-13.

QUE ces travaux soient payables par le règlement #73-2013 entré en vigueur le 5 juin 2013.

QUE le représentant de la Ville au dossier soit le directeur du Service des Travaux publics et Services techniques, monsieur Bernard Malo.

### 4. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>.

## **4562-06-2013** 5. <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>

Étant 18 h 50, IL EST PROPOSÉ par madame Lisiane Monette, APPUYÉ par monsieur Francis Denis et il est unanimement résolu de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

(signé)	(signé)
Madame Linda Fortier,	Madame Francine Labelle,
Mairesse	Directrice générale et greffière